

En mode NATURE



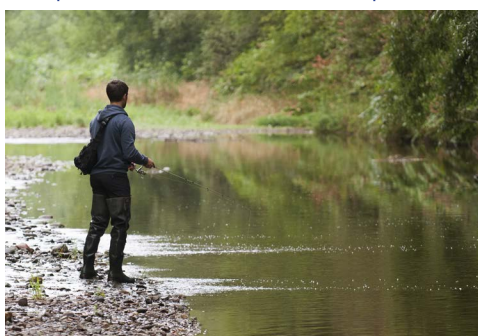
peche-auvergne-rhonealpes.fr

Les actualités de l'ARPARA

Ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie : rendez-vous réussi !

Samedi 12 mars, c'était le grand jour dans tous les départements de la région Auvergne- Rhône-Alpes.

Les pêcheurs amateurs et expérimentés étaient, cette année



encore, au rendez-vous ! Un temps fort pour les fédérations et AAPPMA et un rendez-vous convivial de partage d'un instant détente au bord des rivières de nos territoires halieutiques. Près de

chez soi ou à la découverte de nouveaux spots pêche, vous avez jusqu'au 18 septembre pour découvrir ou re-découvrir les pratiques de pêche des salmonidés en 1^{ère} catégorie !

UNE CAMPAGNE D'AFFICHAGE

depuis le 16 mars sur toute la région !



Susciter l'envie de découvrir ou re-découvrir la pêche dans la région et partout en France, c'est l'objectif de cette campagne nationale lancée le 16 mars par la FNPF. 6000 affiches ont investi l'espace public dont + 700 en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Suivez la campagne sur



Edit'Eau



Pour défendre toutes les pêches, quoi de mieux que de faire parler de notre passion ! Et les médias ont relayé l'ouverture de la 1^{ère} catégorie sous tous les angles : missions de protection, de gestion, APN, témoignages... de belles prises de parole qui reflètent tout l'engagement du réseau au quotidien. Les résultats des Listes Rouges Régionales sont également fortement attendus pour définir les prochaines orientations de nos actions. Vous verrez enfin comment nous poursuivons le travail engagé autour du développement du loisir pêche. Bonne lecture à tous !

Alain LAGARDE
Président de l'ARPARA

On parle pêche... en Auvergne-Rhône-Alpes

pour l'OUVERTURE DE LA TRUITE
en 1^{ère} catégorie



Vie du réseau

Une nouvelle convention entre la FNPf et l'ANCV : payez votre prochaine carte de pêche en chèque-vacances !

Cette convention de partenariat signée le 21 février, est une étape pour le développement de la pêche loisir en France et dans notre région. C'est le rapprochement du réseau de la pêche de loisir et le réseau des professionnels du tourisme et des loisirs. Désormais, vous pourrez régler votre carte de pêche (par voie dématérialisée uniquement) avec les chèques-vacances "connect" remis par votre entreprise.



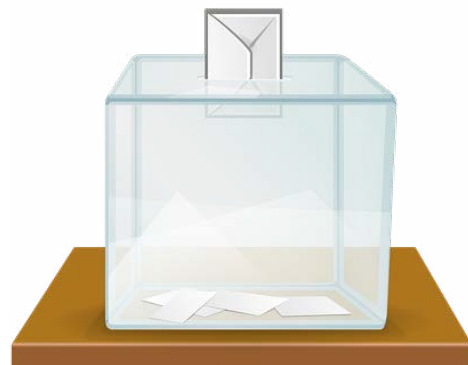
Vous souhaitez acheter votre carte annuelle de pêche ou vous prévoyez une sortie dans un département réciproitaire ou non ou dans une autre région de pêche ? Pensez à utiliser vos chèques vacances !

L'OBJECTIF ? Faciliter l'accès au loisir pêche en le rendant accessible à tous ! Ce système de paiement permet à un bon nombre de Français et désormais pêcheurs d'accéder aux loisirs et vacances à moindre coût, luttant ainsi contre une forme d'exclusion.

A vos smartphone ! [+ d'infos sur les modalités.](#)

Election des représentants de l'Association Régionale de la Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes.

Après le 31 mars, les 12 fédérations de la Région Auvergne-Rhône-Alpes auront nommées leurs 12 Conseils d'Administration constituant le réseau régional de la pêche de loisir. Le 19 avril 2022, les présidents et représentants des fédérations départementales représentés à l'ARPARA éliront la nouvelle mandature en charge de la pêche et de la protection des milieux aquatiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Une mission de référent et initiateur de projets, auprès des acteurs régionaux.

L'ARPARA assure depuis sa création en 2016 la concertation, la coopération et la coordination des actions de ses structures membres (12 fédérations départementales de pêche et de protection des milieux aquatiques, 2 associations de migrateurs LOGRAMI et MRM et 1 Union de Bassin Rhône Méditerranée Corse).

Cette association loi 1901 est l'entité référente auprès des instances régionales, financeurs et élus régionaux et de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPf). L'ARPARA promeut et s'engage à valoriser les missions de protection et de gestion d'un territoire halieutique riche, aujourd'hui soumis à des enjeux politiques, industriels et environnementaux forts.

EN SAVOIR +

[L'Association Régionale de la Pêche, réseau et missions](#)

Résultats des Listes Rouges Régionales et listes ZNIEFF :

état des lieux des espèces présentes dans nos milieux, dans les prochains mois !



Qui doute encore de l'impact du changement climatique, des interventions humaines et industrielles sur nos cours d'eau et rivières de la région Auvergne-Rhône-Alpes ? Agit-on justement, suffisamment et en pleine conscience, par rapport aux futurs enjeux qui nous attendent ? Les prochains résultats des Listes Rouges Régionales "Poissons & écrevisses" nous en diront plus dans les prochains mois.

Depuis 2021, l'ARPARA soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la DREAL, l'OFB et l'UICN a mené un travail d'envergure sur la collecte et l'analyse de données.

L'objectif ? Mettre en exergue les réalités, diversités et disparités enregistrées sur le terrain concernant l'état des espèces piscicoles et écrevisses sur les 12 départements/territoires de pêche de la région.

Les acteurs publics et politiques de la région voient, par cette action portée à travers les Listes Rouges Régionales "poissons & écrevisses", l'opportunité de mieux adapter et accompagner les politiques et les priorités des actions sur les milieux aquatiques, la gestion piscicole et l'environnement plus globalement.

Après une année de travail sur les Listes Rouges, la mise à jour des ZNIEFF viendra compléter les analyses, tendances et établira un état des lieux précis des connaissances de nos milieux.

La phase de validation et de construction des conclusions a démarré. Les résultats officiels devraient être validés par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) en juin 2022.

L'ARPARA et ses partenaires communiqueront alors l'ensemble des résultats. Ils seront rendus publics et un atlas cartographique sera également mis en ligne pour consultation.

LISTES ROUGES RÉGIONALES : des critères d'évaluation pour établir une typologie des espèces* par secteur géographique et densité de population (en nombre et taille/par espèce) en 2022.

- 51 espèces de poissons
- + truite fario de souche méditerranéenne



Truite fario © L. Madelon - FNPF

- 1 espèce d'écrevisse : écrevisse à pattes blanches



* évaluation des espèces selon la méthodologie UICN.

FOCUS SUR UNE ESPECE

L'APRON du bassin du Rhône, Zingel asper, une espèce déjà menacée.



Apron du Rhône - Zinger asper © Beaume - 2022, J.Gil

Appelé sentinelle des rivières, l'APRON reflète-t-il l'état des espèces de nos rivières ?

L'Apron est classé parmi les espèces menacées. Il est protégé par des plans nationaux depuis 2012. Ce petit poisson d'environ 20 cm, discret et solitaire, reste posé au fond du cours d'eau en journée. Il devient actif et se nourrit la nuit. La fragmentation de son habitat due aux barrages et seuils, combinée avec la pollution de l'eau et certaines activités humaines ont entraîné un déclin clairement enregistré depuis les années 80.

Plus d'information : [Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes](#)



PHOTOS © NATUROFILM

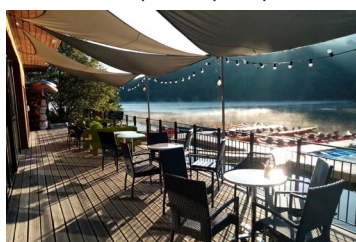
DESTINATIONS PÊCHES dans les départements du Cantal et de la Loire

Nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir changer notre manière de vivre, de consommer, de partir en vacances et de se connecter aux autres et à la nature. Plongeons au coeur d'une pêche de loisir dans une région unique aux qualités halieutiques et décors qui inspirent ! Une tendance à l'éco-tourisme pour répondre à des envies d'ailleurs... près de chez soi, découvrir de nouveaux coins de pêche et de détente en pleine nature. Rendez-vous tous les 3 mois ici même à la découverte d'un département de pêche. Ce mois-ci, destination le Cantal et la Loire.

DESTINATION CANTAL

Lac de Lanau : pêche & vacances en plein air dans le Cantal !

Situé à 669 mètres d'altitude, à l'entrée du parc naturel de l'Aubrac, le lac de Lanau est un parfait petit coin de paradis, avec son cadre sauvage, pour de prochaines vacances. Se détendre, s'amuser en famille et pêcher bien sûr ! La retenue du lac de Lanau et ses 200 hectares, est située sur la rivière La Truyère. Elle est parfaitement aménagée pour vous accueillir en famille : [camping du Belvédère](#) et [Village Vacances de Lanau](#), [2 mises à l'eau](#), base nautique du lac de Lanau ([location d'embarcation et de matériel de pêche](#), [restauration](#))... tout est prévu ! Pour une pratique pêche plus intimiste découvrez les méandres de la Truyère, le Bès, l'Alagnon, l'Épie... Sur le lac de Lanau, la pêche autorisée (avec quota) de la perche, brochet ou sandre peut se pratiquer côté rive ou sur le lac pour une expérience de pêche et de détente inoubliable !



© BASE NAUTIQUE DU LAC DE LANAU

[Règlementation & sites de pêche Cantal](#)
[Les hébergements pêche dans le Cantal](#)



Pêche et tourisme durable dans les Pays de Saint Flour, un engagement affirmé !

entretien avec Karine DECQ, directrice de l'office de tourisme des Pays de Saint Flour

La pratique de la pêche valorise la richesse des milieux aquatiques et piscicoles du territoire touristique. Elle s'inscrit dans une démarche d'activité de pleine nature totalement «intégrée» dans les paysages du Cantal et des Pays de Saint Flour où la pêche est une activité structurante de l'environnement, avec 75 km de cours d'eau, 2 000 hectares de surface en eau et ses 3 grands lacs. C'est autant de surface de pêche ouverte à tous !

Le partenariat avec la fédération départementale de pêche du Cantal existe depuis plusieurs années. Un partenariat contractualisé chaque année avec les Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) des territoires des Pays de Saint Flour. «**C'est plus particulièrement sur la promotion des ateliers pêche nature et animations pêche auprès des publics et jeunes publics que nous travaillons. Plus concrètement, et au-delà de la communication que nous proposons sur les différents supports digitaux et guides d'accueil touristique, nous gérons la plateforme de billetterie en ligne des**



LAC DE LANAU © HERVE VIDAL



PHOTOS © NATUROFILM



inscriptions aux ateliers pour les AAPPMA. C'est une collaboration étroite visant une simplification d'accès à la pêche pour les usagers», précise Karine DECQ.

Le respect de l'écosystème et de la nature sont des valeurs fortes que l'office de tourisme, comme les acteurs de la pêche locale et départementale portent respectivement.

Le positionnement de l'office de tourisme s'inscrit naturellement dans une approche de tourisme de pleine nature et durable. Karine DECQ précise : « Pour aller plus loin encore dans notre démarche et dans la connaissance des activités nature que nous proposons, les salariés de l'Office de Tourisme des Pays de Saint Flour ont suivi une formation sur la pêche, ses pratiques, sa réglementation et ses missions.

« La dimension de respect de la nature et de transmission de valeurs à travers une pratique durable disponible sur le territoire est prioritaire dans le choix des activités que nous proposons. Les sites aménagés pour la pêche le sont dans le respect et la préservation des espaces naturels par les structures associatives. Pour Karine DECQ, « La pêche reste donc une activité majeure dans notre offre de tourisme ».



PÊCHE CHALIERS © HERVE VIDAL

[Office de Tourisme des Pays de Saint Flour](#) / 04 71 60 22 50

DESTINATION LOIRE

Echappées pêche dans la Loire : les réservoirs de pêche à la mouche des salmonidés d'Usson en Forez et Noirétale

avec Grégoire JUGLARET, champion du monde de pêche à la mouche en équipe de France et vice-champion du monde en individuel.

La Loire est son département de cœur ! Grégoire JUGLARET, champion de pêche à la mouche, a grandi et appris à pêcher sur les bords des cours d'eau ligériens. Les réservoirs de pêche à la mouche à salmonidés d'Usson en Forez et de Noirétale, gérés par la Fédération de Pêche de la Loire, sont deux sites qu'il connaît bien. Il vient plusieurs fois par an pour des entraînements techniques, tests de matériel ou simplement des instants de pêche et

rencontres avec les pêcheurs du bord de l'eau... Grégoire nous partage son expérience des deux réservoirs, avant son départ en avril pour les prochaines compétitions aux côtés de l'équipe de France.



PHOTO USSON EN FOREZ © FDAAPPMA42

Ces deux réservoirs ligériens sont complémentaires. Noirétale est une référence en France et n'a rien à envier aux réservoirs européens. Usson en Forez est plus confidentiel, rendez-vous incontournable des pêcheurs ligériens.

USSON EN FOREZ : un réservoir adopté par les pêcheurs ligériens
Situé au sud-ouest du département, les pêcheurs de proximité



PHOTOS © NATUROFILM



DESTINATION LOIRE

ont leurs habitudes. Son cadre confidentiel et naturel avec ses espaces arborés offre 2.2 hectares de pêche au bord ou en float-tube sur sa partie centrale. Pour Grégoire JUGLARET, l'intérêt est de permettre aux pêcheurs équipés pour la pêche en rivière de venir s'essayer à la pêche en réservoir avec du matériel adapté mais pas spécifique et de varier les plaisirs et les pratiques. Ce réservoir est labellisé par un parcours de pêche Passion, guidant les pêcheurs à travers le site pour des sensations de pêche garanties.

« Ces deux dernières années, ce sont les deux réservoirs que je pratique le plus. Ils sont proches de chez moi et je retrouve mes amis ou co-équipiers du Club de Lyon, de l'équipe de France pour quelques séances ou pour tester du matériel. C'est aussi l'occasion d'échanges avec les nombreux pêcheurs qui fréquentent les réservoirs ».

NOIRÉTABLE : un espace et un environnement idéal pour un réservoir.

Les pêcheurs compétiteurs venus d'autres départements et pêcheurs ligériens se croisent sur les bords du réservoir sans se gêner. Grégoire JUGLARET vient d'ailleurs régulièrement pêcher avec des amis. Large et profitant de berges dégagées, ce réservoir permet de lancer loin ce que les moucheurs apprécient évidemment. Les techniques typées rivières (mouche sèche, nymphe et noyée) se mélangent avec les techniques pures réservoirs (streamer) et permet une diversité de pêche et de pratiquants qui est intéressante. L'eau claire du plan d'eau (alimenté par le ruisseau du petit Lignon de l'Anzon) permet de pêcher à vue. La pêche est accessible sur la totalité du périmètre du réservoir.



PHOTO NOIRÉTABLE © STEPHANE CORRE

« J'apprécie particulièrement ces instants de pêche. Le pêcheur en galère vous interpelle pour savoir quelle mouche on a utilisé. Nous partageons les bonnes pratiques, les bonnes techniques qui marchent pour l'un ou l'autre. Le temps de debriefing c'est le casse-croute, tous ensemble à l'abri du vent. Ce sont toujours de bons moments ».

Deux belles échappées de pêche à la mouche de la truite dans le département de la Loire, à découvrir à l'occasion d'une prochaine sortie.

TECHNIQUES AUTORISÉES : Pêche mouche ; nymphe, streamer, mouche noyée ou sèche.

ACCÈS : carte de pêche obligatoire + ticket journée sur reserv.peche42.fr ou sur place au Bar "le bidule" à Noirétable / Bar "le quelque part" à Saint Bonnet le Château pour le réservoir d'Usson en Forez.

Plus d'infos : www.peche42.fr et découvrir les vidéos :



Rédaction et conception

ARPARA - Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes
Newsletter trimestrielle
Tous droits réservés



Avec le soutien de



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes